



MINISTÈRE PUBLIC  
DU CANTON DE VAUD

Le Procureur général

Av. de Longemalle 1  
1020 Renens

**RECOMMANDE  
& Courrier A**

Monsieur  
Gerhard ULRICH  
Avenue de Lonay 17  
1110 Morges

N/réf

V/réf

Date

**Dossier N° : ECO/crp**  
(à rappeler dans toute correspondance)

16 mars 2016

**Concerne : Votre envoi du 26 février 2016**

---

Monsieur,

Vous m'avez récemment fait tenir un exemplaire de votre pamphlet jaunâtre et pathétique. Peu enclin à exprimer ma reconnaissance à raison de la fourniture de déchets, je renonce à vous remercier.

Je ne vous cacherais pas avoir perdu plus de temps à aller chercher la chose à la poste qu'à la parcourir.

Je ne reviens pas dans le détail sur le contenu de la lettre qui accompagnait vos élucubrations. Expert en calomnie et diffamation, vous savez certainement mieux que moi que ce que vous voudriez inférer d'un silence des destinataires de vos salmigondis litaniques ne vous sera, en cas de plainte dirigée à votre rencontre, d'aucun secours.

Je ne veux pas entreprendre ici de revenir dans le détail sur les erreurs, fautes, lacunes, contre-vérités, affabulations et autres stupidités qui jonchent les 218 pages noircies par vos consternantes inepties. Comme vous le savez, mes droits personnels restent réservés, pour chacune des nombreuses atteintes que vous y portez.

Le message clair que j'entends vous destiner par la présente se limitera à un seul objet.

Au moment de diffuser une prose qui, par sa ressemblance avec certaines déjections, eût certainement trouvé un meilleur support sur ce papier usuellement acheté par les ménages sous la forme de rouleaux, vous avez cru utile de vous en prendre à ma vie privée, à mes proches, etc., en diffusant, photos à l'appui, des indications sur mon lieu d'habitation, l'identité de mon épouse et de mes enfants. Simultanément, vous avez encombré les boîtes-à-lettres de mon voisinage d'un "papillon" qui me calomnie.

Exerçant une charge officielle, j'admets volontiers la critique, fût-elle publique. Je la souhaite intelligente, l'apprécie constructive et, lorsqu'elle est courtoise, la salue. Guidée par une bêtise rare et une méchanceté consternante (et réciproquement), votre démarche est évidemment à l'abri de ces trois qualités. Ce n'est pas trop grave : j'ai depuis longtemps pu vérifier à quel point l'adage qui veut qu'on ne force pas à boire un âne qui n'a pas soif s'applique parfaitement à votre personne, en précisant, pour lui rendre justice, que l'âne est, lui, une créature sympathique.

Ce qui n'est absolument pas tolérable, c'est que vous mêliez ma vie privée aux critiques que vous faites pleuvoir sur mon activité professionnelle.

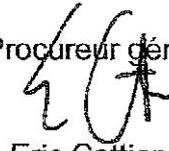
Je vous rends attentif au fait que toute nouvelle action de votre part dans le même sens pourrait entraîner l'utilisation par mes proches et/ou moi-même des moyens mis à disposition par un arsenal légal qu'en praticien expert de l'insulte, vous connaissez parfaitement. Vous seriez donc bien inspiré de circonscrire vos propos à ce qui concerne ma vie professionnelle, puisqu'évidemment vous persisterez et n'adopterez pas le comportement que tous - à commencer par votre "public" - attendent désespérément de vous : le silence, enfin.

Pour en finir, je vous avertis ne pas exclure, à supposer une nouvelle marée jaune dans les boîtes-à-lettres de mon quartier, de riposter en agrémentant votre

voisinage de "flyers" qui pourraient bien être de couleur marron au vu de ce qui précède, et qui livreraient, en en donnant la liste, la longue énumération des peines qui vous ont été infligées. Il me paraît en effet important que chacun sache qui et ce que vous êtes : un délinquant plusieurs fois condamné.

Souhaitant que mon propos soit clairement compris, je vous prie d'agréer, Monsieur, des salutations que j'espère ultimes.

Le Procureur général :



Eric Cottier